

Documents à prévoir pour mutation d'un joueur étranger

1. **Equivalence de classement** (si joueur étranger jamais licencié en France) : document à télécharger sur SPID <https://monclub.fftt.com/40001469/resources>

Pour bien remplir ce document, demander

- Renseignements complets sur le joueur :

- ✓ nom – prénom
- ✓ date de naissance
- ✓ lieu de naissance avec pays
- ✓ nationalité
- ✓ adresse précise avec éventuellement lieu-dit et surtout : code postal obligatoire
- ✓ n° de téléphone
- ✓ adresse mail
- ✓ **Nom et Prénom du père et de la mère**

- Fédération ou association où le joueur a évolué les 5 dernières années
- Informations complémentaires : Classement mondial, classement dans son pays, rang dans son pays par rapport à un(e) joueur(se) figurant dans le classement, toutes références internationales ou autres informations – Si le joueur(se) n'a pas ces références, le faire jouer contre différents joueurs-joueuses du club et noter ses résultats.

Faire une proposition de classement

Attention : si la proposition de classement situe le joueur :

entre N°1 et N°1000, c'est classement national.

entre 1300 points et +1900 points (sauf numérotés) c'est classement régional.

à partir de 1299 points et moins c'est classement départemental.

Renvoyer dans tous les cas la demande à la Fédé classement@fftt.email

2. **Mutation** : Une fois l'équivalence de classement obtenue (en principe environ 48h),
 - Télécharger demande de mutation sur SPID <https://monclub.fftt.com/40001469/resources>
 - Faire signer la demande de mutation par le joueur et éventuellement les parents si mineur.
 - Il faut adresse complète + téléphone + mail (cf ci-dessus)
 - Demander Passeport ou carte de séjour + attestation de domicile ou de scolarité en France ou contrat de travail + pour mineurs : autorisation parentale.
 - Pour majeur, obligation d'un certificat médical. Pour mineur, Certificat médical ou questionnaire de santé
 - Faire la demande de mutation dans SPID espace mon club nouvelle demande <https://monclub.fftt.com/40001469/mutations/>
 - Attention, il faut payer par carte en ligne pour les mutations nationales.
3. **Licenciation** : Une fois la mutation accordée, faire la demande de licence dans SPID (**en partant de la page de mutation**). Attention : Si jamais licencié en France, utiliser l'option « joueur non licencié »
Bien vérifier les éléments de la fiche du joueur avant de l'enregistrer.